

Section neuchâteloise de la CITRAP
(Communauté d'intérêts pour les transports publics)
Vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2021

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 de la section neuchâteloise de la CITRAP.

Carol Chisholm, trésorière de l'Association, a mis à notre disposition les pièces et documents nécessaires à notre contrôle. Le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 465.65

Les liquidités à la BCN sont de CHF 1'228.76

Il n'y a plus de dettes.

Le capital propre de l'association s'élève à CHF 763.11

Les vérificateurs désignés ont constaté que la comptabilité est tenue avec précision et soin. Ils vous proposent de ratifier les comptes au 31 décembre 2021 avec remerciement à son auteur.

Rectification comptes 2020. Lors de la révision des comptes 2021, une erreur a été identifiée dans les comptes 2020 pour un montant de 35.-. L'erreur est rectifiée. Une version corrigée des comptes est à disposition.

Neuchâtel, le _____ 2022

Les vérificateurs

Johanna Lott-Fischer

Jean-Paul Beuret